

Commission des études

Rapport du

Comité de réflexion sur la grille horaire

Caroline Collin, *étudiante*  
Denyse Côté, *Département de travail social et des sciences sociales*  
Caroline Cyr, *chargée de cours*  
Robert Legris, *chargé de cours*  
Elmustapha Najem, *Département de relations industrielles*  
Étienne Simard, *étudiant*  
Félix-Antoine Simard, *étudiant*

Janvier 2008

## Table des matières

<i>Introduction</i> .....	3
<b>1. Mandat du comité</b> .....	4
1.1 Mandat confié par la Commission des études.....	4
1.2 Mandat que s'est donné le Comité sur la grille horaire .....	5
1.3 Démarche du comité .....	5
<b>2. État de la situation</b> .....	6
2.1 Locaux.....	6
2.2 Groupes-cours.....	7
2.3 Grille horaire .....	7
2.3.1 Plages horaires de l'année académique 2004-05.....	8
2.3.2 Plages horaires de l'année académique 2005-06.....	8
2.3.3 Plages horaires de l'année académique 2006-07.....	9
2.4 Les particularités de la clientèle .....	9
2.4.1 Pavillon Lucien-Brault .....	9
2.4.2 Pavillon Alexandre-Taché.....	10
2.5 Problèmes causés par les plages horaires.....	10
2.5.1 Problèmes causés par les plages horaires .....	10
• Consultation de 2002 .....	10
• Problème de 2005-06.....	11
• Nouvelle grille de l'automne 2006 .....	12
2.5.2 Sources actuelles d'insatisfaction.....	12
<b>3. Recherche de renseignements supplémentaires</b> .....	13
3.1 Grilles horaire comparables .....	13
3.2 Analyse du mode d'occupation des locaux .....	14
3.3 Prévisions du Service des terrains et bâtiments.....	15
3.4 Autres vérifications .....	15
3.5 Simulation d'horaire.....	16
<b>4. Analyse de la situation faite par le comité</b> .....	17
4.1 Principes de base .....	17
<b>5. Recommandations</b> .....	19
<i>Sources</i> .....	20

## Introduction

Dans les sociétés du savoir, le temps fractionné, comptabilisé et chroniquement insuffisant est devenu en enjeu central des rapports économiques et sociaux. La pression à la qualification professionnelle, la mobilité en emploi, la monétarisation de la vie courante s'accroissent; les cycles de vie se transforment, les déplacements quotidiens se multiplient et se complexifient. Retourner aux études en cours d'emploi ou en milieu de vie, détenir un emploi en cours de formation première ou avoir charge d'enfant pendant les études sont devenus monnaie courante.

La conciliation entre l'emploi et la vie familiale ou personnelle touche aussi le personnel de l'université, la morphologie et la dynamique familiales s'étant radicalement transformées au cours des dernières décennies. En effet, pour ne citer que ces exemples, les couples à double insertion professionnelle, les familles monoparentales ou ayant charge d'un proche dépendant, l'éducation des jeunes enfants en garderie sont maintenant monnaie courante. Conséquemment, tout changement dans la grille horaire de l'université affectera le fragile équilibre des déplacements quotidiens. Et comme le transport en commun n'est pas encore largement accessible sur l'ensemble du territoire urbain de la région dans des trajectoires et horaires multiples, on peut comprendre qu'un changement de plages horaires puisse susciter des réactions profondes.

L'Université du Québec en Outaouais et le réseau dont elle fait partie ont par ailleurs la mission de répondre aux besoins variés d'étudiant-es qui y poursuivent des études universitaires aussi bien à temps plein qu'à temps partiel. Sa grille horaire est fonction des activités d'enseignement offertes à cette clientèle et des locaux disponibles. Au fil des ans, les corps étudiant et enseignant des deux pavillons gatinois de l'UQO ont fonctionné sur des grilles horaires différentes, la grille horaire initiale de l'UQO ayant été modifiée au pavillon Lucien-Brault afin de répondre à des besoins particuliers : les deux plages horaires du soir ont en effet été fusionnées afin de devancer la fin des cours du soir. Cependant, constatant le manque chronique de locaux au pavillon Lucien-Brault à cette plage horaire du soir, la plus achalandée, à la demande du Vice-rectorat à l'administration et aux ressources, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche mit en œuvre à l'hiver 2006 une nouvelle grille horaire unique sur l'ensemble du campus qui rétablissait les quatre plages horaires. Celle-ci suscita des réactions très différentes et des demandes d'ajustement contradictoires. Pour cette raison, et en regard de la complexité du problème où à la fois les éléments humains et matériels doivent être pris en compte, la Commission des études de l'UQO a créé un

*Comité sur la grille horaire* avec pour mission de « concilier l'inconciliable » : contraintes matérielles, demandes contradictoires, cultures organisationnelles différentes, conciliation famille-emploi entre autres.

Dans un premier temps, le Comité de réflexion sur la grille horaire a pris connaissance de son mandat et a mis en commun les perceptions et attentes de chacun de ses membres. Par la suite, le Comité a étudié la situation de plus près : historique du problème, contraintes matérielles, attentes articulées et solutions proposées par différentes composantes de la communauté universitaire.

Le Comité sur la grille horaire est composé de membres bénévoles en provenance de secteurs variés de l'UQO et nommés par la Commission des études. Il s'agit des professeurs **Denyse Côté** (Département du travail social et des sciences sociales) et **Elmustapha Najem** (Département de relations industrielles), des chargés de cours **Robert Legris** et **Caroline Cyr**, et des étudiants **Caroline Collin**, **Étienne Simard** et **Félix-Antoine Simard**. Malheureusement, cinq des sept membres du Comité ont dû s'absenter en cours de processus pour des raisons de santé, ce qui a ralenti quelque peu le rythme de ses travaux.

Les travaux du Comité sur la grille horaire se sont tenus entre septembre 2006 et juin 2007 : trimestres de travail commun, recherche d'informations, analyse des modalités d'occupation des locaux d'enseignement, simulation de grille horaire, échanges par courriel et rédaction du rapport. Ses rencontres ont permis d'échanger des points de vue, de cerner les problèmes, d'analyser les données disponibles. Le présent rapport est le fruit de cette réflexion collective et de cette recherche de solutions concrètes à un problème matériel (disponibilité des locaux pour l'enseignement) qui a d'importantes répercussions sur le facteur humain (disponibilité physique et mentale à l'apprentissage et à l'enseignement). Il n'existe aucune solution miracle permettant de concilier l'ensemble des éléments pris en compte par le Comité. Ses recommandations constituent plutôt des pistes qui permettront, nous l'espérons, de retrouver un équilibre tout en prenant en compte l'ensemble des composantes du problème soulevé.

## ***1. Mandat du comité***

### **1.1 Mandat confié par la Commission des études**

Le Comité sur la grille horaire a été formé par la Commission des études afin de proposer une solution aux insatisfactions générées parmi les étudiants et le corps enseignant par la nouvelle grille horaire dans les deux pavillons gatinois de l'UQO. Plus précisément, le mandat identifié par la Commission des études est de « poursuivre une réflexion sur l'établissement d'une grille horaire tenant compte des divers paramètres d'aménagement du temps pour l'ensemble de la communauté universitaire » tout en accordant « une priorité supérieure aux enjeux pédagogiques et humains dans sa réflexion ».

À noter que les membres du comité proviennent des deux pavillons gatinois (Brault et Taché), de différents groupes de la communauté universitaire et ne partageaient pas, au départ, les mêmes points de vue ni les mêmes expériences en regard de la grille horaire. Une attachée d'administration du Décanat des études a aussi appuyé les travaux du Comité.

## **1.2 Mandat que s'est donné le Comité sur la grille horaire**

À la demande de la Commission des études, le Comité de réflexion sur la grille horaire s'est intéressé en premier lieu aux facteurs humains de la situation engendrée sur le campus de Gatineau par les changements de grille-horaire à l'hiver et à l'automne 2006. Il s'est penché par la suite sur la situation antérieure à 2006 ainsi que sur les aspects matériels de la question à l'étude (disponibilité de locaux et activités d'enseignement).

En plus de la qualité de l'enseignement et du besoin d'appuyer des programmes qui ont démontré leur qualité et leur popularité, trois raisons majeures justifient l'importance de cette réflexion sur les retombées humaines d'une grille horaire : la qualité de la vie universitaire et scientifique, la conciliation emploi/famille, et le désir d'accommoder des clientèles étudiantes variées enracinées dans notre région d'appartenance. S'attarder à une recherche d'harmonie au plan des horaires s'avère une des pierres angulaires du succès des études universitaires, aux niveaux personnel et collectif : elle permet un enseignement et un apprentissage de meilleure qualité, une meilleure rétention de la clientèle étudiante et une satisfaction accrue du personnel enseignant.

Cela dit, la durée d'implantation d'une grille horaire est également garante de cette harmonie, car tous les acteurs en cause créent des habitudes et modes de fonctionnement basés, du moins partiellement, sur cette grille horaire. Dans le cas présent, deux nouvelles grilles horaires ont été appliquées en autant de trimestres et les réactions provoquées par ces changements ont donné au Comité un aperçu très précis des facteurs humains en cause. Le Comité s'est donné comme mandat de proposer une grille horaire permettant l'adéquation des possibilités matérielles et de ces besoins exprimés par la communauté universitaire.

## **1.3 Démarche du comité**

Afin de dresser un portrait complet, et conformément à son mandat, le Comité de réflexion sur la grille horaire a analysé la situation à la fois du point de vue humain (problématiques et points de vue soulevés par différents groupes issus de la communauté universitaire) et du point de vue matériel (disponibilités des

locaux et activités d'enseignement aux pavillons Brault et Taché<sup>1</sup>). Il a examiné toutes les solutions proposées ou mises en œuvre à la lumière de l'évolution de l'offre de locaux et de cours, ainsi que de toutes les informations disponibles sur la question. Il a pris connaissance du sondage mené en 2002 par le Décanat des études et pris en compte les opinions diverses circulant au sein de la communauté universitaire reflétées par différentes associations (syndicats, associations étudiantes) et sous-groupes au sein de ceux-ci (étudiants à temps plein ou à temps partiel, personnel et étudiants des pavillons Lucien-Brault ou Alexandre-Taché, chargés de cours et professeurs). Afin de mieux saisir la dimension matérielle de la problématique humaine, le Comité a procédé à une compilation du taux d'occupation des locaux dans les deux pavillons du campus de Gatineau. Par la suite, avec le concours du Service des terrains et bâtiments, le Comité a procédé à une simulation de grille-horaire afin d'identifier des pistes de solution.

## ***2. État de la situation***

Pour les besoins du présent rapport et d'une démonstration rigoureuse, nous présenterons dans un premier temps l'ensemble des éléments matériels (locaux et activités d'enseignement) avant de nous pencher sur les éléments humains de la présente problématique.

### ***2.1 Locaux***

Quelle est la disponibilité des locaux d'enseignement à l'UQO? Selon le Service des terrains et bâtiments, l'UQO dispose actuellement d'un espace d'enseignement de 4 313 m<sup>2</sup> à son campus de Gatineau, incluant les locaux du CRTL et en excluant les locaux ayant une destination unique (locaux de réunion par exemple) ou servant de laboratoire (de langues, d'informatique, de génie, d'art et design par exemple). Cette surface serait supérieure aux normes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans une proportion de 14%<sup>2</sup>. À ces espaces, il faudra ajouter en 2008 les 1 072 m<sup>2</sup> (correspondant à quatre locaux d'enseignement) provenant des agrandissements en cours au pavillon Alexandre-Taché. Le pavillon Alexandre-Taché dispose de 25 locaux d'enseignement et le pavillon Lucien-Brault dispose de 26 locaux pour un total de 51 locaux de 35 places et plus, dont 28 locaux de 50 places et plus.

---

<sup>1</sup> Le Comité avait pour mandat d'étudier la situation au campus de Gatineau de l'UQO. Le campus de Saint-Jérôme n'a donc pas été considéré pour l'analyse.

<sup>2</sup> Le ministère considère que chaque salle de classe doit être disponible pour l'enseignement pendant un minimum de 60 heures/semaine. Le taux d'utilisation doit atteindre un minimum de 30 heures/semaine pour une occupation moyenne de 70 % des places de chaque salle de classe.

## ***2.2 Groupes-cours***

La grille horaire de l'université vise à jumeler ces locaux à un nombre donné d'activités d'enseignement comportant un nombre variable d'étudiants inscrits. Le nombre ainsi que la taille des groupes-cours constituent un élément clef dans la recherche de solutions au niveau de la grille horaire. D'entrée de jeu, toute considération relative aux activités d'enseignement de fin de semaine et pendant le trimestre d'été a été écartée de l'analyse étant donné le petit nombre d'activités de ce type et l'absence d'un problème de disponibilité de locaux à ce moment.

Dans un premier temps, le Comité a constaté que le nombre d'activités d'enseignement était toujours supérieur pendant le trimestre d'automne aux deux pavillons et que les modalités d'occupation ne semblaient pas varier d'un trimestre à l'autre. Le Comité a donc concentré sa réflexion et sa recherche d'informations sur le trimestre d'automne, la plus achalandée et celle qui avait posé de sérieux problèmes de disponibilité de locaux d'enseignement. Une compilation manuelle a permis au Comité de préciser la situation. Ainsi, il a dénombré, pour l'automne 2004<sup>3</sup>, 366 activités d'enseignement (cours et stages) au pavillon Lucien-Brault et 250 au pavillon Alexandre-Taché. Pour l'automne 2005, 336 activités ont été dénombrées au pavillon Lucien-Brault, et 231 au pavillon Alexandre-Taché. Enfin, pour l'automne 2006, 334 activités ont été dénombrées au pavillon Lucien-Brault et 209 au pavillon Alexandre-Taché.

Le nombre d'activités d'enseignement semble avoir diminué de façon importante entre l'automne 2004 et l'automne 2006 et ceci aura eu l'effet de diminuer la pression sur la disponibilité des locaux d'enseignement. L'explication la plus plausible reste celle de l'augmentation du nombre d'étudiants par groupe-cours encouragée à cette époque par le Décanat des études. Le Comité a aussi constaté la répartition inégale des cours entre les différentes plages horaires et leur utilisation très variée par les modules et les programmes, de même qu'une forte concentration des cours sur certains jours de la semaine, les mardi et mercredi étant dans l'ensemble les plus achalandés, les vendredis les moins achalandés.

## ***2.3 Grille horaire***

Les activités d'enseignement à l'UQO sont habituellement dispensées en blocs de trois heures, pause-santé incluse. Un minimum de 15 minutes de jeu entre chaque plage horaire a toujours été respecté, quelque soit le scénario retenu. Depuis plusieurs années, les grilles horaires des pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault sont différentes. Les cours intensifs de fin de semaine ainsi que d'autres se tiennent

---

<sup>3</sup> Cette compilation a été faite manuellement par le Comité à partir de données soumises par le Décanat des études.

cependant parfois sur une grille horaire différente (cours de quatre heures de suite par exemple) et peuvent poser un problème indirect de disponibilité de locaux : ils peuvent en effet, pour ne citer que cet exemple, occuper 2 plages horaires pour un seul cours et contribuer ainsi à un certain engorgement aux périodes de pointe. Malheureusement, pour des raisons techniques (nombre limité de cours dans la même plage horaire, variabilité des horaires atypiques), cet élément n'a pu être retenu pour l'analyse.

### 2.3.1 Plages horaires de l'année académique 2004-2005

En 2004-2005, la grille horaire du **pavillon Alexandre-Taché** avait conservé la forme initiale de la grille horaire officielle de l'UQO : quatre plages horaires s'étalant de 9h00 à midi, de 13h00 à 16h00, de 16h15 à 19h15 et enfin de 19h30 à 22h30. Cette grille horaire semblait bien répondre aux besoins de la clientèle du pavillon Alexandre-Taché puisqu'aucune plainte ne semblait avoir été formulée à ce sujet : les étudiants à temps plein, majoritaires à ce pavillon et certaines clientèles spécifiques dont les horaires de travail s'ajustent bien à un début de cours à 16h15, semblaient généralement satisfaits.

En 2004-2005, le **pavillon Lucien-Brault** fonctionnait déjà depuis quelques années sur une grille horaire modifiée de trois plages horaires : de 9h00 à midi, de 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 21h00. Cette modification avait été consentie afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle à temps partiel, très importante, et dont l'emploi de jour termine généralement entre 16h00 et 17h30. Débuter les cours du soir à 18h00 permettait aux étudiants de mieux absorber le déplacement vers l'université et de reprendre le chemin de leur domicile assez tôt, vers 21h00. Bien entendu, cette réduction de la grille du pavillon Lucien-Brault à trois plages horaires a eu pour effet de diminuer la disponibilité des locaux. Le problème est devenu plus complexe lorsque la non disponibilité de locaux au pavillon Lucien-Brault a provoqué un déplacement de cours vers le pavillon Alexandre-Taché fonctionnant toujours, rappelons-le, sur une grille horaire différente.

### 2.3.2 Plages horaires de l'année académique 2005-2006

Pour l'automne 2005, les plages horaires des pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault ont été identiques à celles de 2004-2005 : quatre plages horaires (9h00-12h00 / 13h00-16h00 / 16h15-19h15 / 19h30-22h30) pour le pavillon **Alexandre-Taché** et trois plages horaires (9h00-12h00 / 13h00-16h00 / 18h00-21h00) pour le pavillon **Lucien-Brault**.

À l'hiver 2006, une nouvelle grille horaire a été mise en place aux pavillons **Alexandre-Taché** et **Lucien-Brault**. Cette grille comprenait quatre plages horaires réparties de la façon suivante : 8h30



à 11h30, 12h00 à 15h00, 15h15 à 18h15 et enfin 18h30 à 21h30. Elle rétablissait quatre plages horaires au pavillon Lucien-Brault et avançait les cours d'une demi-heure, réduisait la pose-midi à une demi-heure. Cette nouvelle grille conservait le jeu de 15 minutes entre les plages horaires et permettait aux derniers cours de terminer à 21h30, une heure plus tôt que la grille horaire officielle de l'UQO mais une demi-heure plus tard que la grille en vigueur au pavillon Lucien-Brault. Elle évitait aussi tout chevauchement de plages horaires sur le campus de Gatineau.

### **2.3.3 Plages horaires de l'année académique 2006-2007**

À l'automne 2006, suite à des représentations diverses, la grille horaire de l'hiver 2006 a été modifiée de façon à réinstaurer une pause de 60 minutes le midi, retardant ainsi de 30 minutes les plages horaires de l'après-midi et de la soirée. Il s'agissait de la grille horaire suivante : 8h30 à 11h30, 12h30 à 15h30, 15h45 à 18h45, et enfin 19h00 à 22h00. Présentée comme un compromis temporaire, elle répondait à des besoins immédiats mais provoquait tout de même une fin des cours tardive (22h00). Cette grille horaire est toujours en vigueur aux pavillons Lucien-Brault et Alexandre-Taché.

## ***2.4 Les particularités de la clientèle***

À première vue, les problématiques humaines soulevées par ces modifications de la grille horaire semblent avoir une certaine dynamique pavillonnaire qu'il importe de bien saisir.

### **2.4.1 Pavillon Lucien-Brault**

Les étudiants à temps partiel le soir constituent un pourcentage important de la clientèle du pavillon Lucien-Brault. Ceux-ci sont généralement à l'emploi de jour et disponibles pour des cours vers 17h00 ou 17h30. On retrouve à ce pavillon, en fin d'après-midi, de nombreux étudiants tant du baccalauréat que de la maîtrise se consacrant à des activités scolaires (cours, travaux, etc.). Certains d'entre eux suivent deux cours consécutifs la même journée, ce qui leur permet de ne se rendre à l'université qu'une seule fois par semaine. Certains programmes exigent beaucoup de travail en équipe que les étudiants concentrent en fin de journée, avant leurs cours. Enfin, la particularité du pavillon Lucien-Brault en regard du personnel enseignant réside plutôt chez les chargés de cours qui occupent en très grande majorité un emploi à temps plein et qui sont plus disponibles après les heures normales de bureau. Les professeurs notent comme les chargés de cours le peu de réceptivité de leurs étudiants après 21 heures et préfèrent personnellement, tout comme leurs collègues du pavillon Alexandre-Taché, terminer leur enseignement plus tôt en soirée.

### 2.4.2 Pavillon Alexandre-Taché

La clientèle du pavillon Alexandre-Taché comporte une proportion plus faible d'étudiants à temps partiel et les cours sont moins concentrés en soirée. Pour les programmes qui attirent une majorité d'étudiants à temps partiel en emploi, la plage horaire de 16h15 s'avère idéale, compte tenu des horaires de travail de la clientèle étudiante visée. D'autres programmes spécifiquement destinés aux étudiants à temps partiel concentrent leurs activités d'enseignement quatre jours par mois, selon une formule particulière. On y retrouve aussi plusieurs horaires condensés découlant de stages crédités insérés à même le calendrier trimestriel. Certaines plages horaires du pavillon Alexandre-Taché sont très achalandées, mais cet achalandage s'avère différent de celui du pavillon Lucien-Brault et on n'y retrouve aucun débordement systématique. Il importe de souligner la présence d'une importante clientèle étudiante inscrite à temps plein au pavillon Alexandre-Taché qui est très attachée à sa vie étudiante : radio étudiante, vie associative, projets extra-curriculaires sont monnaie courante. Ces activités ou les rencontres nécessaires pour les organiser se déroulent souvent pendant la période du dîner, tout comme les travaux d'équipe exigibles pour certains cours.

## ***2.5 Problèmes causés par les plages horaires***

Au fil des ans, de nombreux efforts ont été fournis afin de trouver une solution à ces problèmes de disponibilité de locaux et de grille horaire. Nous avons souligné précédemment que la première modification de la grille horaire a été consentie pour accommoder les besoins des étudiants à temps partiel le soir du pavillon Lucien-Brault. Devant la prévalence du problème de disponibilité des locaux aux horaires de soir du pavillon Lucien-Brault, une nouvelle grille horaire a été mise en œuvre à l'hiver 2006 sur l'ensemble du campus de Gatineau : il s'agissait en fait du deuxième choix identifié dans le sondage mené par le Décanat des études en 2002. Bien qu'apportant une réponse aux problèmes matériels de disponibilité de locaux parce que rétablissant quatre plages horaires au pavillon Lucien-Brault, cette solution n'a pas eu l'heur de contenter l'ensemble de la communauté concernée. Suite à certaines représentations, une troisième grille horaire a donc été mise en place à l'automne 2006. La chronologie des événements est la suivante.

### **2.5.1 Problèmes causés par les plages horaires**

- Consultation de 2002

Au trimestre d'automne 2002, le Doyen des études menait un sondage<sup>4</sup> auprès de la communauté universitaire afin de connaître la satisfaction à l'égard de la grille horaire. Des

---

<sup>4</sup> Lors de ce sondage, 137 employés et 2512 étudiants ont été rejoints.

quatre scénarios soumis à consultation, la grille-horaire 9h00-12h00 / 13h00-16h00 / 16h15-19h15 / 19h30-22h30 a reçu le plus d'opinions positives, autant chez les membres du personnel (40 %) que chez les étudiants (53 %). Il s'agissait de la grille horaire en vigueur à ce moment-là au pavillon Alexandre-Taché (mais non pas au pavillon Lucien-Brault). La dernière plage horaire de la journée du premier scénario, celle de 19h30 à 22h30, était cependant jugée trop tardive par plusieurs et avait fait l'objet de plusieurs commentaires écrits<sup>5</sup>. La grille horaire de 8h30-11h30/ 12h00-15h00 / 15h15-18h15 / 18h30-21h30 recevait l'aval de 33 % des étudiants et de 25 % du personnel. Il s'agit justement de celle introduite à l'hiver 2006. Ce sondage a aussi permis de constater que peu d'étudiants désiraient suivre des cours les vendredis et que 46 % d'entre eux souhaitaient qu'un plus grand nombre de cours soient offerts en fin de semaine.

Suite à ce sondage, la Sous-commission des études a adopté le 22 janvier 2003 la résolution 8-SCE-25 recommandant « à la Commission des études de mandater le doyen des études pour qu'il se penche sur des hypothèses de modification de la dernière plage horaire ». Elle a aussi résolu par la suite (216-CE-1436), de « recevoir les résultats de la consultation ».

- Problème de 2005-2006

À l'hiver 2006, la grille horaire a été modifiée en raison de « l'augmentation du nombre total d'activités, la planification des horaires utilisant un nombre trop restreint de plages parmi celles disponibles, et l'utilisation de seulement trois plages horaires quotidiennes au pavillon Lucien-Brault »<sup>6</sup>. Il s'agissait de désengorger les locaux de ce pavillon en rétablissant quatre plages horaires. La fin des cours serait dorénavant fixée à 21h30, une demi-heure plus tard que l'horaire précédent en vigueur à ce pavillon.

Ce changement de grille horaire a créé des insatisfactions différentes. Au pavillon Lucien-Brault, plusieurs étudiants, chargés de cours et professeurs ont demandé de terminer les cours une demi-heure plus tôt, soit à 21h00. Pour les étudiants à temps plein, dont une grande concentration se retrouve au pavillon Alexandre-Taché, le devancement du début des cours à 8h30 semblait compliquer les déplacements, en particulier des parents de jeunes enfants et des étudiants habitant des zones mal desservies par le transport en commun. De plus, la pause de 30 minutes

---

<sup>5</sup> Le sondage ne précise pas la provenance pavillonnaire des répondants.

<sup>6</sup> Courriel du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche aux directeurs de module et responsables de programmes aux cycles supérieurs (29 juin 2005).

pour le dîner avait comme conséquence d'atrophier singulièrement les activités étudiantes ainsi que les activités scientifiques formelles et informelles.

- Nouvelle grille de l'automne 2006

Une grille horaire temporaire a été mise en place à l'automne 2006. La pause du dîner a été allongée à une heure prolongée et la fin des cours a été retardée à 22h00. Cette grille horaire n'a pas répondu à toutes les insatisfactions et en a même accentué certaines.

### 2.5.2 Sources actuelles d'insatisfaction

Les *étudiants à temps plein* fréquentent généralement l'UQO sur l'ensemble des quatre plages horaires mais plus souvent le jour que le soir. Ils ont exprimé leur désir de débiter les cours à 9h le matin plutôt qu'à 8h30 et ce, pour des raisons liées aux difficultés de déplacement dans notre région métropolitaine où le transport en commun laisse encore à désirer. Ces étudiants et une partie du *personnel enseignant* ont exprimé leur souhait de conserver 60 minutes pour la période du dîner pour des raisons de santé tant physique que sociale : l'UQO constitue pour eux un milieu de vie, et la vie tant universitaire que scientifique ne peut se limiter à des rencontres formelles. Des plages permettant des échanges informels sont nécessaires. La quatrième plage horaire ne soulève pas autant d'insatisfaction chez eux, probablement parce qu'elle est moins utilisée. Enfin, les deux nouvelles grilles horaire (celles de l'hiver 2006 et de l'automne 2006) sont vues comme devançant la fin des cours (de 22h30 à 21h30 ou 22h00 respectivement) et représentent donc une amélioration relative. Cependant, au pavillon Alexandre-Taché, certaines activités hebdomadaires ont dû être placées en dehors des plages horaires officielles celles-ci ne répondant plus aux besoins de clientèles spécifiques.

Les *étudiants à temps partiel*, en particulier ceux du pavillon Lucien-Brault de même que les *professeurs* et *chargé-es de cours* de ce pavillon enseignant en soirée, sont restés insatisfaits de l'horaire en fin de journée. Ils soulignent que l'enseignement et l'apprentissage s'avèrent très difficiles après 21h00, surtout pour des personnes ayant déjà fourni une pleine journée de travail en dehors des murs de l'Université. L'enseignement après 21h00 se fait souvent auprès d'étudiants beaucoup moins réceptifs et le retour au travail le lendemain matin pour les étudiant-es et chargé-es de cours en emploi peut s'avérer difficile. Par contre, il semblerait que le taux de retards aux cours du matin aurait augmenté; on rappelle à cet effet que les horaires du transport en commun ne sont pas nécessairement adaptés à cet horaire et qu'un transport rapide n'est pas disponible dans plusieurs endroits de la région métropolitaine.

Différentes associations ont manifesté une attente de changement de la grille horaire. Ainsi, lors d'un Conseil syndical, le *Syndicat des chargées et chargés de cours (SCCUQO)* a manifesté son désir de retourner à la grille horaire du pavillon Lucien-Brault au trimestre d'automne 2005, afin d'assurer une fin des cours plus hâtive. Le *Syndicat des professeures et professeurs (SPPUQO)* a aussi exprimé une préférence pour une fin plus hâtive des cours en soirée. Enfin, l'*Association générale des étudiants et étudiantes (AGÉÉ-UQO)* a demandé, par le biais de son assemblée générale de décembre 2005, le rétablissement d'une période de 60 minutes à la pause du dîner. La grille horaire en vigueur au trimestre d'automne 2006 a fait l'objet d'une acceptation lors d'une autre assemblée générale subséquente de l'AGÉÉ-UQO mais seulement à titre de « compromis ».

### ***3. Recherche de renseignements supplémentaires***

Le comité a procédé, dans la mesure de ses moyens limités, à une recherche de renseignements supplémentaires nécessaires à l'analyse. Dans un premier temps, un examen de la situation lui a permis de constater des situations et préférences très variées sur la question de la conciliation emploi/famille ne lui permettant pas de tirer des conclusions claires. En effet, selon les horaires de garderie, l'emploi du conjoint, la localisation du domicile familial, les moyens de transport, un parent-étudiant pourrait préférer un début plus hâtif ou plus tardif des cours. Cette avenue d'analyse a donc été écartée.

Le peu de disponibilités dont disposaient les membres du Comité ainsi que son budget limité ont rendu irréaliste l'idée d'effectuer un sondage auprès de l'ensemble de la communauté universitaire. À l'examen d'ailleurs, le sondage sur la grille horaire mené en 2002 par le Décanat des études avait apporté suffisamment de données sur le sujet, car les grilles horaires actuellement en débat avaient été soumises à consultation. L'analyse des résultats de ce sondage a confirmé les préférences déjà saisies à travers les commentaires de différents groupes de la communauté universitaire et de leurs associations. Tout au long de leur démarche d'analyse, les membres du Comité ont aussi consulté des membres de leur(s) groupe(s) d'appartenance.

#### **3.1 Grilles horaire comparables**

Le Syndicat des chargées et chargés de cours (SCCUQO) a gracieusement mis à la disposition du Comité sur la grille horaire une recherche auprès d'autres universités. Ils ont retenu celles qui procèdent par bloc de cours de 3 heures (ce qui n'est pas le cas de l'Université d'Ottawa par exemple) et qui reçoivent aussi

des étudiants à temps plein et à temps partiel. Les grilles horaires des universités du réseau comprennent, sauf exception, quatre plages horaires de blocs de cours variant entre 2h45 (UQAC), 2h50 (UQAR) 3h00 (UQAT). L'UQAM est la seule à avoir préféré une grille de trois plages horaires. La pause du midi varie entre 60 et 90 minutes; les cours débutent entre 8h (UQAC) et 9h30 (UQAM) et terminent entre 18h45 (UQAC) et 22h15 (UQAT).

### **3.2 Analyse du mode d'occupation des locaux**

Afin de permettre au Comité d'identifier la nature et l'ampleur du problème matériel, une collecte de données sur l'occupation des locaux d'enseignement a été faite par l'attachée d'administration du Décanat des études. Parce qu'il s'agit de trimestres comparables et que le trimestre d'automne est le plus achalandé, le Comité a concentré son analyse sur les trimestres d'automne 2005 et 2006. Pour les fins de cet exercice, rappelons-le, les plages horaires de fin de semaine n'ont pas été considérées et le taux d'occupation a été défini comme comprenant les cours dispensés dans un même local pour une durée variant entre 3 et 15 semaines. Les résultats ont été considérés comme indicateurs généraux de la dynamique spacio-temporelle et sous toute réserve, car la grille horaire a changé pendant la période étudiée.

Les taux d'occupation sont différents entre les deux pavillons et variables selon les plages horaires. Par exemple, à l'automne 2006, le taux maximum d'occupation du pavillon Lucien-Brault était de 87 % et se retrouvait les lundis soir dans la plage horaire de 19h00 à 22h00. Du lundi au jeudi, le taux d'occupation de la plage horaire de 19h00 à 22h00 de ce pavillon oscillait entre 73 % et 79 %<sup>7</sup>. Le taux d'occupation des plages horaires du lundi au vendredi, à l'exclusion de celle de 19h00 à 22h00, oscille entre 32 % et 48 %, avec des pics les vendredi et jeudi matin et après-midi.

Le taux d'occupation maximal du pavillon Alexandre-Taché se retrouvait les lundis à la plage horaire de 16h15-19h15 (84 %) pour l'automne 2005 et les mardis entre 12h30 et 15h30 (70 %) à l'automne 2006. Les autres plages les plus achalandées au pavillon Alexandre-Taché à l'automne 2005 étaient les mardis de 13h00 à 16h00 (72 %) et de 16h15 à 19h15 (76 %), les mercredis de 13h00 à 16h00 (76 %) et enfin les jeudis de 13h00 à 16h00 à (72 %). Pour l'automne 2006, les plages au plus haut taux d'occupation de ce pavillon s'étalaient entre les lundis matin et les jeudis après-midi, mais les pics d'occupation constatés à l'automne précédent avaient disparu. Est-ce là l'effet de la nouvelle grille horaire (la plage horaire de 16h15,

---

<sup>7</sup> La configuration des taux d'occupation des locaux d'enseignement du pavillon Lucien-Brault est semblable à l'automne 2005 mais son analyse est difficile à cause de la présence de plages horaires chevauchées.

la plus achalandée de ce pavillon, ayant disparu) ou de la diminution du nombre total d'activités d'enseignement causée par un plus grand nombre de groupes de grande taille? Impossible de déterminer ceci avec précision. On constate par ailleurs aussi que les cours dispensés sur 15 semaines sont concentrés entre le lundis matin et jeudis après-midi et que la plage horaire de 18h30 à 21h30 est très peu achalandée au pavillon Alexandre-Taché.

À la lumière de cette compilation faite avec les moyens du bord et, est-il nécessaire de le rappeler, non validée, les modes d'occupation des locaux d'enseignement des deux pavillons seraient complémentaires. Mais une vérification a rapidement mené le Comité à conclure que, malgré la baisse d'achalandage constatée au pavillon Alexandre-Taché à l'automne 2006, la seule utilisation du pavillon Alexandre-Taché comme solution de rechange au manque de locaux du pavillon Lucien-Brault s'avérerait impossible, voire dangereuse. En effet, elle dépasserait le taux d'occupation maximum des locaux d'enseignement (80 %), fixé par le Service des terrains et bâtiments.

### **3.3 Prévisions du Service des terrains et bâtiments**

Selon le Service des terrains et bâtiments, le nombre d'activités d'enseignement est appelé à diminuer avec l'augmentation du nombre de groupes de grande taille. Quatre nouveaux locaux d'enseignement seront disponibles à l'automne 2008 dans la nouvelle aile du pavillon Alexandre-Taché où aménagera aussi le Département de relations industrielles. De plus, la décision récente de l'Université de diminuer drastiquement le nombre de cours dispensés en anglais créera à moyen terme une disponibilité de locaux d'enseignement au pavillon Lucien-Brault.

Étant donné le surplus de surface dédiée à l'enseignement selon les normes du Ministère et le déficit prévu en locaux de recherche, le Service des terrains et bâtiments semble vouloir reconvertir les mètres carrés en surplus pour l'enseignement (selon la norme du Ministère) en utilisation où il y a un déficit d'espace.

Enfin, l'Université prévoit à long terme unifier son campus sur un même emplacement. Le pavillon Lucien-Brault sera alors transféré et connexe au pavillon Alexandre-Taché et de nouveaux locaux d'enseignement seront disponibles. À la lumière de ces analyses, le Comité a décidé d'envisager un horaire unifié pour les deux pavillons de façon à préparer le campus unifié.

### **3.4 Autres vérifications**

Une vérification des contraintes particulières dues à la clientèle a été faite auprès des responsables de programmes et des directeurs de modules. Les seules contraintes signalées sont celles des stages

pratiques, des horaires de travail (déjà connus) de certaines clientèles de premier cycle et des horaires du réseau UQ pour la maîtrise en sciences infirmières.

### 3.5 Simulation d'horaire

Afin de mieux cerner les possibilités et contraintes d'une hypothèse répondant simultanément aux multiples besoins, parfois contradictoires<sup>8</sup>, de la communauté universitaire, et à la suggestion du Service des terrains et bâtiments, le Comité a commandé une simulation sur trois plages horaires pour l'ensemble du campus de Gatineau. L'exercice s'est révélé plus long et plus complexe que prévu et a mobilisé trop de ressources humaines pour justifier un second exercice, plus ciblé, qui aurait permis de valider les résultats de la première simulation.

Le trimestre d'automne 2006 a servi de base à cette simulation. L'attribution automatique s'est faite par le logiciel Localis II adapté pour l'exercice par le Service des terrains et bâtiments. Les rejets d'attribution générés par le logiciel Localis ont par la suite été attribués manuellement<sup>9</sup>. Ainsi, plus de 275 activités d'enseignement (récurrentes ou non récurrentes) ne respectant pas les plages horaires officielles ont été distribuées manuellement dans trois plages horaires ; certaines d'entre elles ont dû être placées dans une quatrième plage horaire fictive.

Les résultats de cette simulation permettent de constater qu'une redistribution des cours sur 3 pages horaires est possible. Cependant, il a été impossible pour cet exercice d'isoler les laboratoires (informatique, langues, génie, etc.) de la simulation d'ensemble et la nature aléatoire du transfert des activités dont le début n'était pas 15h45 (transférées sur la période de 12h30 à 15h30) ou dont la fin était 18h45 (transférées sur la période de 12h30 à 15h30), laisse à désirer.

---

<sup>8</sup> On pourrait résumer ces demandes de la façon suivante : ne pas devancer les cours du matin, conserver les 60 minutes de pause au dîner ainsi que le jeu de 15 minutes entre les cours et s'assurer que les derniers cours terminent au plus tard à 21h 00.

<sup>9</sup> 170 activités ont été rejetées par le logiciel Localis II parce qu'elles avaient changé de local, d'horaire ou de jour.



**SIMULATION LOCALIS II**  
**Trimestre d'automne**  
**Taux d'occupation par plage horaire**

**Pavillon Lucien Braut**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Plage 1	25.11 %	39.56 %	47.06 %	38.69 %	42.76 %	34.62 %	09.28 %
Plage 2	58.60 %	54.98 %	56.86 %	55.88 %	41.63 %	28.73 %	06.79 %
Plage 3	73.08 %	57.47 %	64.93 %	67.42 %	11.54 %	00.00 %	00.00 %

Taux d'occupation sur sept (7) jours pour le pavillon Lucien-Braut : 32.55 %

**Pavillon Alexandre-Taché**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Plage 1	39.71 %	48.53 %	23.77 %	38.97 %	34.56 %	21.08 %	12.50 %
Plage 2	59.31 %	68.87 %	61.03 %	53.19 %	15.69 %	20.29 %	12.25 %
Plage 3	50.49 %	48.53 %	48.53 %	16.67 %	02.94 %	00.25 %	00.00 %

Taux d'occupation sur sept (7) jours pour le pavillon Alexandre-Taché : 28.62 %

#### ***4. Analyse de la situation faite par le comité***

Le Comité est arrivé à la conclusion qu'une grille horaire de trois plages répondrait mieux aux besoins de la communauté universitaire et respecterait mieux les nombreuses contraintes liées à la nature des programmes et de la clientèle étudiante. Elle permettrait d'offrir à la région de l'Outaouais des conditions optimales de formation, d'apprentissage, de vie universitaire et scientifique. Cette solution ne sera possible que si les tendances observées dans l'offre de cours et la disponibilité de locaux se maintiennent : baisse du nombre total d'activités sur le campus de Gatineau en lien avec l'augmentation de la taille moyenne des groupes-cours, disponibilité de locaux en hausse à partir de l'automne 2008 et obtention d'un campus unifié à moyen terme.

##### **4.1 Principes de base**

Certains principes de base devront cependant être respectés.

- **Principe de la gestion intégrée des locaux.** Ce principe doit être appliqué en vue de l'arrivée d'un campus unifié, mais aussi pour assurer une saine gestion de l'espace dédié à l'enseignement. Il semble déraisonnable de gérer les locaux de chaque pavillon sur des grilles horaire différentes. Adopter une grille horaire unique permettra de mieux gérer les périodes de pic de chaque pavillon en ayant recours aux locaux disponibles dans l'autre pavillon.

- **Principe du respect des plages horaires.** Le nombre élevé d'exceptions à la grille horaire constaté à l'automne 2006 nous démontre la nécessité de resserrer l'application de ce principe : tous les modules et programmes responsables de générer une grille horaire doivent le faire à l'intérieur des paramètres horaires officiels. Les exceptions devront être accordées par le Décanat des études, par le biais d'un mécanisme administratif pré-établi et sur la base de contraintes préalablement démontrées au niveau de la clientèle ou de la nature du programme.
- **Principe de l'étalement des activités d'enseignement.** Une dynamique de répartition sur 5 jours est la clef du succès de la mise en place d'une grille horaire de trois plages. Les modules et programmes doivent être tenus d'étaler verticalement et horizontalement leurs activités d'enseignement, c'est-à-dire sur 5 jours et 3 plages horaires. Les pratiques modulaires qui concentrent les activités d'enseignement sur 3 jours de la semaine devraient être découragées sinon interdites.

## ***5. Conclusion***

Le Comité de réflexion sur la grille horaire est arrivé à ces conclusions en mettant l'accent sur les facteurs pédagogiques et humains. Car si une grille horaire de quatre plages peut sembler maximiser la disponibilité physique des locaux, elle s'avère trop contraignante pour la clientèle étudiante et le personnel enseignant. Un horaire trop chargé, sans battements, a en effet des retombées négatives sur la qualité de l'apprentissage et de la vie au travail. Une grille de trois plages horaires permet au contraire aux individus concernés d'éponger leurs déplacements, de placer leurs rencontres d'encadrement ou de travail d'équipe, leurs activités scientifiques informelles ou semi-formelles ainsi que leurs activités sociales, culturelles et sportives. Le *slow time* est de plus en plus à l'ordre du jour car il permet d'éviter le stress et de créer un milieu accueillant. Les nouvelles générations d'étudiants et d'enseignants recherchent justement cette qualité de vie si facilement détruite par le *multitasking* et la course qu'impose la conciliation emploi-études-vie personnelle. La grille de trois plages horaire aura ainsi un effet d'attraction et de rétention de la clientèle et du personnel.

## ***6. Recommandations***

Le Comité de réflexion sur la grille horaire recommande que :

1. l'UQO adopte une grille horaire de trois plages dont la première débuterait à 9h00 et dont la dernière terminerait au plus tard à 21h00. Cette grille pourrait être la suivante : 9h00 à 12h00, 13h00 à 16h00 et 18h00 à 21h00.
2. la même grille horaire soit appliquée dans tous les pavillons de l'UQO.
3. le respect de cette grille horaire officielle soit exigé de tous les modules et programmes. Toute exception devra faire l'objet d'une demande à partir de critères clairs liés aux contraintes spécifiques de la clientèle ou du programme et devra avoir été approuvée préalablement par le Décanat des études.
4. les modules soient tenus d'étaler leur offre de cours réguliers sur les cinq jours de la semaine et sur les trois plages horaire quotidiennes. Toute exception devra faire l'objet d'une demande à partir de critères clairs liés aux contraintes spécifiques d'une clientèle ou d'un programme et devra avoir été approuvée préalablement par le Décanat des études.

## *Sources*

- Consultation du Décanat des études sur la grille horaire (2002).
- Compilation des grilles horaire du réseau de l'Université du Québec (SCCUQO).
- Rapport de simulation d'activités sur trois plages horaires fourni par le Service des terrains et bâtiments.
- Résolution 8-SCE-25 de la Sous-commission des études.
- Résolution 216-CE-1436 de la Commission des études.
- Courriel du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche aux directeurs de module et responsables de programmes aux cycles supérieurs (29 juin 2005).